



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général

Paris le 12 JAN. 2016

Service de l'action
administrative et des
moyens

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Sous-direction du pilotage et
du dialogue de gestion

à

Madame la directrice générale des ressources humaines

Monsieur le directeur des affaires financières

Madame la directrice des affaires juridiques

Madame la directrice de l'évaluation, de la prospective
et de la performance

Madame la déléguée à la communication

Monsieur le directeur du numérique pour l'éducation

Madame la cheffe de service, déléguée aux relations
européennes et internationales et de la coopération

Madame la sous-directrice de la gestion des ressources
humaines pour l'administration centrale

Monsieur le sous-directeur de la logistique de
l'administration centrale

Monsieur le directeur du programme SIRHEN

Monsieur le chef du bureau des cabinets

Madame la cheffe du département de l'action
patrimoniale

Département du budget et
du dialogue de gestion

SG/SAAM/C-1

n°2016-0006

Affaire suivie par
Jacqueline PILLET
Téléphone
01 55 55 11 76

Courriel
Jacqueline PILLET
@education.gouv.fr

saamc1bop214
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Objet : Programme 214 : Evolution du référentiel d'activités HT2 pour 2016

PJ : Référentiel de programmation du P214 pour 2016

Dans le cadre du renforcement du pilotage budgétaire d'opérations d'envergure sur le programme 214, il est apparu nécessaire d'adapter la nomenclature des activités dédiées aux systèmes d'information (I), au grand plan numérique pour l'éducation (II) et à la formation des apprentis « fonction publique » (III).

La présente note a pour objet de vous communiquer les informations utiles pour la mise en place du référentiel d'activités 2016, dont notamment les éléments de passage entre l'ancienne et la nouvelle nomenclature.

En liminaire, je vous précise que la bascule des engagements juridiques non soldés au 31/12/2015 vers la nouvelle grille d'activité n'a pas impliqué un accroissement des travaux de fin de gestion. En effet, le passage de ces EJ non soldés vers les nouvelles normes d'imputation 2016 a été automatique grâce à la saisie de règles de bascule dans Chorus par mes services.

I – Adaptation de la nomenclature des activités informatiques

Dans le cadre de l'objectif d'optimisation des dépenses du système d'information de l'Etat, la Direction interministérielle du numérique et des systèmes d'information et de communication (DINSIC), avec l'appui de la Direction du budget, souhaite développer des instruments financiers adaptés au pilotage du système d'information.

A ce titre, les dépenses informatiques feront l'objet d'un suivi précis et rapproché de la DINSIC, qui en animera l'analyse interministérielle, en lien avec les secrétaires généraux des ministères, afin de dégager des objectifs collectifs et déclinés par ministère.

Pour rendre opérant ce suivi renforcé au niveau interministériel, l'ensemble des programmes budgétaires concernés doit mettre en œuvre un référentiel des activités SIC commun.

Aussi, vous voudrez bien trouver ci-joint le référentiel d'activités cible de la brique « systèmes d'information ».

Les 4 mailles larges (opérations budgétaires - OB) regroupant un ensemble d'activités homogènes structurent la brique dédiées aux systèmes d'information :

Opérations budgétaires (OB)	2012	2016
	Projets et maintenance informatiques	Services applicatifs
	Bureautique	Services bureautiques
	Infrastructure informatique et réseaux	Services infrastructures
	Autres activités transverses	Services mutualisés

Il convient de noter que :

- 14 activités font l'objet d'un simple renommage, leur contenu étant sans changement par rapport au référentiel précédent ;
- 8 activités sont supprimées ;
- 13 activités sont nouvellement créées (dont 4 relevant de la bureautique).

Les engagements juridiques non soldés au 31/12/2015 enregistrés sur une activité éclatée en 2016 sur plusieurs activités ont fait l'objet d'un traitement transitoire : ils ont été dérivés automatiquement vers une activité principale (cf. ci-après colorée en rouge) dans le cadre des travaux de fin de gestion. Ainsi, aucune intervention des gestionnaires n'a été nécessaire pour ces opérations de bascule.

Référentiel 2012 (valable jusqu'au 31/12/2015)		Eclatement sur plusieurs activités en 2016	Référentiel 2016				
			Services applicatifs				
			021401SI0111 Domaine gestion des SIC	021401SI0112 Domaine gestion documentaire	021401SI0113 Domaine échange	021401SI0114 Domaine référentiels transverses	021401SI0115 Domaines moyens généraux
021401SI0109	Socle des SI (transversal)	3 activités	X		X	X	
021401SI0110	Projets d'Applications locales	4 activités		X	X	X	X

Référentiel 2012 (valable jusqu'au 31/12/2015)		Eclatement sur plusieurs activités en 2016	Référentiel 2016				Services infrastructures
			Services bureautiques				021401SI0311
			021401SI0202 Postes de travail - matériels et logiciels bureautiques	021401SI0203 Postes de travail - Assistance 1er niveau	021401SI0204 Solutions d'impression	021401SI0205 Télécommunications individuelles	Services de transport de données - Réseau LAN (local)
021401SI0201	Bureautique	2 activités	X		X		
021401SI0306	LAN (réseau local)	2 activités			X	X	

Référentiel 2012 (valable jusqu'au 31/12/2015)		Eclatement sur plusieurs activités en 2016	Référentiel 2016		
			Services infrastructures		
			021401SI0308	021401SI0309	021401SI0310
			Services d'hébergement nu	Services d'hébergement applicatif	Services de Sécurité
021401SI0301	Projet d'infrastructure et d'exploitation nationale	2 activités		X	X
021401SI0303	Hébergement et assistance technique mutualisée national	3 activités	X	X	X
021401SI0304	Production informatique	3 activités	X	X	X

En revanche, les EJ initiés en 2016 devront être enregistrés dans Chorus sur les nouvelles normes d'imputation DINSIC. Afin de faciliter l'exécution budgétaire 2016, la direction du numérique pour l'éducation (DNE) notifiera les crédits informatiques délégués en cours de gestion en rappelant l'objet de la délégation des crédits et les activités concernées.

II - Grand plan numérique pour l'éducation

L'appel à projets (AAP) numériques pour l'éducation 2015 a constitué une phase d'expérimentation auprès d'établissements préfigurateurs : plus de 13 M€ ont été engagés et 4,8 M€ payés sur le programme 214 au titre de la participation de l'Etat au financement de l'équipement numérique réalisé par les collectivités territoriales (chiffage provisoire 2015 : plus de 220 collèges et 350 écoles bénéficiaires).

Les dépenses inhérentes à l'AAP 2015 ont été imputées sur la brique du « Numérique éducatif » (021401DI02) et sur l'activité 021404DI0204 « actions transversales ». A ce stade, le montant des engagements juridiques non soldés en 2015 basculés en 2016 est estimé à 8,2 M€. En cas de service fait, la dépense se réalisera en 2016 sur la brique et l'activité d'origine.

En revanche, l'appel à projets 2016 fait l'objet d'une nouvelle organisation financière qu'il conviendra de respecter afin d'assurer le pilotage et le suivi de la dépense.

A partir de 2016, la gestion administrative et financière de l'action « Innovation numérique pour l'excellence éducative » (INEE) inscrite au programme d'investissement d'avenir (PIA) est confiée à la Caisse des dépôts et consignations, dans les conditions définies par la convention Etat-CDC. Les versements vers les programmes bénéficiaires seront opérés via un fonds de concours. A ce titre, le fonds de concours n°1-2-00442 « Investissement d'avenir : Innovation numérique pour l'excellence éducative P214 » a été créé.

Pour mémoire, il importe que l'exécution des crédits issus des fonds de concours reste fléchée afin de garantir la traçabilité entre le rattachement des crédits au programme et leur exécution.

Afin d'assurer le suivi des dépenses financées par le PIA (à compter de l'appel à projets 2016), trois nouvelles activités sont créées au sein de la brique « numérique pour l'éducation » :

- 021404DI0205 : INEE - équipements ;
- 021404DI0206 : INEE - développement de l'environnement d'accès aux ressources ;
- 021404DI0207 : INEE - ressources pédagogiques numériques et services innovants.

Une circulaire spécifique vous sera adressée début 2016 explicitant la mise en œuvre de ce dispositif d'importance.

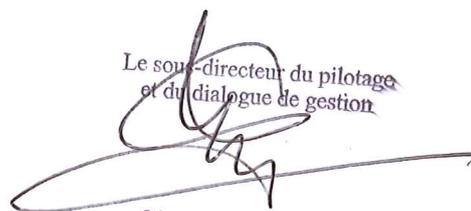
III - La formation des apprentis « fonction publique » (hors enseignants)

L'ensemble des dépenses relatives à la formation des apprentis est à imputer sur l'activité "021401FC0106 - Formation des apprentis FP", créée à cet effet.

Le recueil des fiches de documentation des activités du programme 214 actualisé (V3 : mise à jour de janvier 2016) est transmis à vos services par voie électronique.

Je reste à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.

Pour la ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation


Le sous-directeur du pilotage
et du dialogue de gestion
Christophe GEHIN

PROGRAMME 214- CREDITS HORS TITRE 2- REFERENTIEL DE PROGRAMMATION

Maille de programmation = cases jaunes

Modifications 2016

Opération Stratégique (OS)		Opération Programmée (OP)		Opération Budgétaire (OB)		Activités		Rattachement budgétaire		
Libellé	code CHORUS (6 caractères)	Libellé	code CHORUS (8 caractères)	Libellé	code CHORUS (10 caractères)	libellé	code CHORUS (12 caractères)	Titre majoritaire	Sous-action ou action de rattachement	Brique de budgétisation de rattachement
		Immobilier	021401IM	Immobilier- dépenses de l'occupant	021401IM01	Loyers budgétaires	021401IM0101	titre 3	0214-08-02	Immobilier- dépenses de l'occupant
						Loyers	021401IM0102	titre 3	0214-08-02	
						Entretien courant et autres dépenses de l'occupant	021401IM0103	titre 3	0214-08-02	
						Energies et fluides	021401IM0104	titre 3	0214-08-02	
						Entretien lourd	021401IM0201	titre 5	0214-08-03	
						Acquisitions et constructions (hors GP)	021401IM0202	titre 5	0214-08-03	
						Travaux structurants hors GP	021401IM0203	titre 5	0214-08-03	
						Acquisitions et constructions- grands projets	021401IM0204	titre 5	0214-08-03	Immobilier- dépenses du propriétaire
						Travaux structurants- grands projets	021401IM0205	titre 5	0214-08-03	
						DAM-SI Scolarité 1er degré	021401SI0101	titre 3	0214-08-02	
						DAM-SI Scolarité 2nd degré	021401SI0102	titre 3	0214-08-02	
						DAM-SI Examens et concours	021401SI0103	titre 3	0214-08-02	
						DRH-SI RH	021401SI0104	titre 3	0214-08-02	
						DF-SI Financiers	021401SI0105	titre 3	0214-08-02	
						DFC-SI Décisionnel et pilotage	021401SI0106	titre 3	0214-08-02	
						DFC-SI Décisionnel de la DEPP	021401SI0107	titre 3	0214-02	
						DAM-SI Enseign supér. et recherche	021401SI0108	titre 3	0214-08-02	
						Domaine gestion des SIC	021401SI0111	titre 3	0214-08-02	
						Domaine échange	021401SI0112	titre 3	0214-08-02	
						Domaine référentiels transverses	021401SI0113	titre 3	0214-08-02	
						Domaines moyens généraux	021401SI0114	titre 3	0214-08-02	
						Domaines moyens généraux	021401SI0115	titre 3	0214-08-02	
						Postes de travail- Matériels et logiciels bureautiques	021401SI0202	titre 3	0214-08-02	
						Postes de travail- Assistance 1er niveau	021401SI0203	titre 3	0214-08-02	
						Solutions d'impression	021401SI0204	titre 3	0214-08-02	
						Télécommunications individuelles	021401SI0302	titre 3	0214-02	
						Infrastructures et réseaux de la DEPP	021401SI0305	titre 3	0214-08-02	
						Service de transport de données- Réseau WAN (longue distance)	021401SI0308	titre 3	0214-08-02	
						Services d'hébergement nu	021401SI0309	titre 3	0214-08-02	
						Services d'hébergement applicatif	021401SI0310	titre 3	0214-08-02	
						Services de sécurité	021401SI0311	titre 3	0214-08-02	
						Services de transport de données-Réseau LAN (local)	021401SI0401	titre 3	0214-08-02	
						Serv.mut.-Stratégie nationale, organisation et qualité	021401SI0402	titre 3	0214-08-02	
						Serv.mutualisés-Formation des informaticiens	021401SI0403	titre 3	0214-08-02	
						Services mutualisés-Management informatique	021401SI0404	titre 3	0214-02	
						Serv.mut.-Management informatique de la DEPP	021401FC0101	titre 3	0214-06-06	
						Formation initiale et apprentissage	021401FC0102	titre 3	0214-06-06	
						Formation continue	021401FC0103	titre 3	0214-06-06	
						Préparation concours et examens professionnels	021401FC0104	titre 3	0214-06-06	
						Autres dispositifs de formation	021401FC0105	titre 3	0214-06-06	
						Dépenses transversales de formation	021401FC0106	titre 3	0214-06-06	
						Formation des apprentis Fonction publique	021401FC0201	titre 3	0214-02	
						Frais de déplacement des IG	021401FC0202	titre 3	0214-02	
						Frais de déplacement	021401FC0203	titre 3	0214-08-02	Formation MEN
						Frais de déplacement à l'initiative de l'AC	021401FC0301	titre 3	0214-08-02	
						Autres frais de déplacement	021401FC0302	titre 3	0214-08-02	
						Frais de changement de résidence	021401FC0303	titre 3	0214-06-02	Frais de changement de résidence, congés bonifiés et congés administratifs
						Congés bonifiés	021401FC0401	titre 3	0214-06-05	
						Congés administratifs	021401FC0402	titre 3	0214-06-05	
						Subventions aux associations culturelles, sportives et autres	021401FC0403	titre 3	0214-06-05	
						Subventions aux mutuelles	021401FC0404	titre 3	0214-06-05	Action sociale MEN
						Restauration : subventions cantines	021401FC0405	titre 3	0214-06-05	
						Restauration- prestation repas	021401FC0406	titre 3	0214-06-05	
						Autres prestations d'action sociale	021401FC0501	titre 3	0214-06-05	
						Réservation de logements sociaux	021401FC0502	titre 3	0214-06-05	
						Médecine de prévention (dont honoraires et matériel)	021401FC0503	titre 3	0214-06-05	
						Dépenses de communication	021401FC0504	titre 3	0214-06-05	
						Dépenses d'évaluation	021401FC0505	titre 3	0214-03	
						Autres dépenses de fonctionnement courant	021401FC0506	titre 3	0214-02	Fonctionnement courant - autres dépenses MEN
						Dépenses soutenant une action de RH	021401FC0507	titre 3	0214-08-02	
						Expertise juridique	021401FC0508	titre 3	0214-06-02	
						SIRHEN	021402GP0101	titre 5	0214-04	
						OCEAN	021402GP0102	titre 5	0214-08-02	
						CHOREGIE	021402GP0103	titre 5	0214-08-02	Grands projets informatiques
						Refonte GFO EPLE	021402GP0104	titre 5	0214-08-02	
						SI paie des EPLE	021402GP0105	titre 5	0214-08-02	
						CIEP	021403OP0101	titre 3	0214-05-03	
						CNDP	021403OP0102	titre 3	0214-07	Opérateurs
						CEREO	021403OP0103	titre 3	0214-07	
						CNED	021403OP0104	titre 3	0214-07	
						ONISEP	021403OP0105	titre 3	0214-07	
						Constructions scolaires outre-mer	021404CS0101	titre 5	0214-08-04	
						Etablissements à la charge de l'Etat	021404CS0102	titre 5	0214-08-04	Constructions scolaires
						Examens niveau V bis / VI	021404EX0101	titre 3	0214-09-02	
						Examens niveau V : enseignement professionnel	021404EX0102	titre 3	0214-09-04	
						Examen niveau IV : enseignement général et technologique	021404EX0103	titre 3	0214-09-03	
						Examens niveau IV : enseignement professionnel	021404EX0104	titre 3	0214-09-04	
						Examens niveau III	021404EX0105	titre 3	0214-09-05	Examens, concours, honoraires médicaux
						Examens : dépenses transversales	021404EX0201	titre 3	0214-09-06	
						Concours : personnels enseignants	021404EX0202	titre 3	0214-06-04	
						Concours : personnels non enseignants	021404EX0301	titre 3	0214-06-03	
						Honoraires médicaux : personnels enseignants	021404EX0302	titre 3	0214-06-04	
						Honoraires médicaux : personnels non enseignants	021404DI0101	titre 6	0214-06-03	Bourses de service public
						Bourses de service public	021404DI0201	titre 6	0214-08-02	
						Infrastructures et services	021404DI0202	titre 6	0214-08-02	
						Ressources et usages numériques	021404DI0203	titre 6	0214-08-02	
						Formations numériques	021404DI0204	titre 6	0214-08-02	
						Actions transversales	021404DI0205	titre 6	0214-08-02	Numérique éducatif
						INEE- Equipements	021404DI0206	titre 6	0214-08-02	
						INEE- Développement de l'environnement d'accès aux ressources	021404DI0207	titre 6	0214-08-02	
						INEE- Ressources pédagogiques numériques et services innovants	021404DI0301	titre 6	0214-10	Interventions transports scolaires outre-mer
						Transports scolaires outre-mer	021404DI0401	titre 6	0214-05-02	Interventions relations internationales MEN
						Relations internationales				